

BILLS DU GOUVERNEMENT: SANCTIONNES—*Suite.*LOI DE LA MARINE DE GUERRE DU CANADA—*Suite.*M. E. Roy—*Suite.*

sive—4936; restera sous contrôle du Canada—4936; clause 18 ne modifie pas autonomie—4938; protection nécessaire—4940; mécanisme gouvernement responsable contraire aux plébiscites—4940; rôles des députés—4942.

M. E. Paquet—Si le peuple se prononçait en faveur d'une marine de guerre, obéirait—4943; calcul du coût de la marine d'après déclarations officielles—4944; coût annuel estimé, \$7,157,000—4946; dépenses accessoires, dépenses futures—4948; augmentation progressives, dépenses de marine et milice Angleterre depuis 1828—4948; autres dépenses—4948; autres travaux à accomplir—4949; si les députés sont liés par résolution du 29 mars, peuple reste libre—4951; sacrifices nécessaires aux colonies de l'océan Pacifique—4952; tradition canadienne services rendus à l'empire par travaux intérieurs—4952; discours sir C. Tupper en 1892—4952, discours 1898—4953; ne veut pas s'engager à participer aux guerres de l'empire—4954; solidarité imposée par le bill—4954; la doctrine de la participation aux guerres de l'empire est une doctrine essentiellement impérialiste—4954; doctrine Chamberlin—4955; opinion Achille Viallate—4955; promesses de défense de l'autonomie—4956; attitude Monk conforme au pacte de 1854 entre libéraux de Québec et conservateurs d'Ontario—4958; sir John Macdonald en 1885—4960; la dernière conférence impériale et la concentration de la milice—4960; fidèle au principe de Cartier, tout pour la défense seulement—4962; impuissance du Parlement après envoi des troupes—4962; Canada pas mûr pour l'indépendance—4965; si le peuple était consulté librement, d'un bout à l'autre du pays, il se prononcerait contre construction d'une flotte canadienne pour coopérer avec flotte anglaise—4966; les privilèges des Canadiens français ont été conquis au prix de luttes héroïques—4966; "Lafontaine" par M. DeCelles—4966; le cas de la Louisiane—4967; plébiscite et référendum—4968; idée résistance venue des agriculteurs d'Ontario—4968; opinions Jamieson, Smith, Marshall—4960; ne pas oublier français au collège naval—4970; la véritable patrie est le Canada—4970; elle n'est pas au delà des mers—4970; accomplissons des œuvres de vie et non des œuvres de mort—4970.

M. A. Lachance—Pas de vote mercenaire du côté ministériel—5120; défense du pays commencée par Champlain—5120; l'Abitation—5150; il faut une armée—5152; la croissance du Japon—5121; l'Angleterre est là, les devoirs que sa protection nous impose—5122; sous quel drapeau le Canada trouverait-il les avantages dont il jouit actuellement?—5122; pas sujet britannique, citoyen britannique—5123; le vrai impérialisme—5124;

BILLS DU GOUVERNEMENT: SANCTIONNES—*Suite.*LOI DE LA MARINE DE GUERRE DU CANADA—*Suite.*M. A. Lachance—*Suite.*

l'avenir du Canada—5124; les prévisions d'avenir—5126; sir John Young, 1869—5126; le "Times"—5126; rien n'empêche d'être satisfait de l'état actuel et de prévoir l'éventualité de l'indépendance du Canada—5128; au cas où le lien serait dénoué, ne serait-il pas nécessaire d'avoir une marine?—5129; nous nous devons à l'empire en général—5129; la non-intervention—5129; la contribution—5129; avantage projet ministériel—5130; rien de dérogatoire à l'autonomie dans organisation marine et participation aux guerres de l'empire—5130; portée réelle de l'acte de l'Am. B. du N.—5130; notre milice sans déroger à l'autonomie peut prendre part aux guerres de l'empire—5131; notre autonomie accrue par le présent projet de loi—5132; ce sont les ministres en conseil au Parlement qui auront le droit d'appeler notre marine de guerre en service actif—5132; inapplicabilité de la doctrine Monroe—5133; la question de défense navale n'est pas nouvelle—5134; date de 1867—5134; rêve de paix universelle—5134; l'heure du désarmement universel n'est pas venue—5135.

M. G. H. Perley—Intérêt du Canada de rester dans l'empire britannique—5136; les vues d'avenir—5136; participation au droit de contrôle—5136; il appartient à toute nation de voir elle-même à se protéger—5137; proposition du gouvernement sera sans effet pratique—5138; le plan suggéré n'est pas celui que l'amirauté avait adopté—5140; ne répond pas à la résolution du 29 mars—5140; rapport de lord Tweedmouth sur conférence 1907—5140; gouvernement n'a pas présenté bill conforme à dispositions de l'amirauté—5141; art. 19—5141; plan Laurier-Borden—5142; spéculation politique—5142; avant de présenter bill naval, premier ministre aurait dû s'entendre avec chef opposition—5142; quand projet fut présenté différait absolument de ce que la résolution et l'amirauté demandaient—5142; en présentant seconde lecture, premier ministre a fait discours politique—5143; premier ministre a changé d'avis depuis 1907—5144; existence de la crise—5144; le peuple en général ne comprend pas le projet du gouvernement—5144; ne croit pas qu'un plébiscite permettrait de discuter suffisamment projet—5145; il faudrait élections générales—5145.

M. O. S. Crocket—Le bill est un coup droit porté au lien britannique—5146; si le parlement n'était pas limité par l'acte de l'A. B. du N., nom du roi n'aurait pas paru dans le bill—5146; articles dérogatoires—5147; analyse art. 17 et 18—5148; ultimatum du gouvernement peut signifier indépendance—5148; pourquoi le Canada aurait-il une flotte à lui, indépendante?—5149; les appels à l'autonomie—5149; violation des principes essentiels de résolution du 29 mars